Compt. for. 8902-9508-5511-6002-6523-7008-7527-8069

À jour : Avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe avec protection de peuplement	cpp
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de jardinage	cja
Hivernage partiel (dégagé au 1 pied)	hrp
Hivernage complet	hrc
Plantation en enrichissement	pen
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Entretien commercial	ecc
Récolte dans les lisières boisées (désir de libres)	rlb

N.B. Ces interventions impliquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux :	R (R)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PN)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin blanc	R (PB)
— — — à thuya (cèdre)	R (CE)
— — — à pruche	R (PR)
— — — à mélèze	R (LA)
— — — à peuplier (tremble)	R P
Pessière :	E (E)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	E (E)
— — — à thuya (cèdre)	E (CE)
— — — à pruche	E (PR)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PN)
— — — à pin rouge	E (PR)
— — — à pin blanc	E (PB)
— — — à sapin et/ou épinette	E (F)
— — — (plantation d'épinette blanche)	E(pb)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	E(pn)
— — — (plantation de mélèze européen)	E(ml)
— — — (plantation de mélèze japonais)	E(mj)
Sapinière :	S (S)
— — — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — — à thuya (cèdre)	S (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PN)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à pruche	S (PR)
— — — à mélèze	S (MA)
— — — (plantation de sapin baumier)	S (sb)
Pruche à pin blanc :	Pr(PN)
— — — — avec pin rouge	Pr(PR)
— — — — et/ou rouge (à la occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pr(PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr(MA)
— — — — avec pin gris	Pr(PG)
— — — — avec peuplier	Pr(PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr(pb)
Pruche à pin gris :	Pr(PG)
— — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr(PG)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr(MA)
— — — — avec peuplier	Pr(PE)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PN)
— — — — avec pruche	Pr(PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr(pg)
Cédrière :	C (C)
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (MA)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PN)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à pruche	C (PR)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya)	C(pc)
Prucheraie :	Pr(PR)
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr(PR)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr(MA)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PN)
— — — à pin rouge	Pr(PR)
— — — à pin gris	Pr(PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr(p)
MÉLÈZIN :	Ma(ma)
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Ma(ML)
— — — à thuya (cèdre)	Ma (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Ma(EN)
— — — à pin blanc et/ou rouge	Ma(PN)
— — — à pin rouge	Ma(PR)
— — — à pin gris	Ma(PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Ma(S)
— — — (plantation de mélèze européen)	Ma(ml)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Ma(mj)
— — — (plantation de mélèze brisch)	Ma(mb)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu à essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi Pg(P)
— — — — avec pin blanc	Fi PB	Fi Pb(P)
— — — — avec pin rouge	Fi PR	Fi Pr (P)
— — — — avec résineux	Fi R	Fi R (P)
— — — — avec sapin	Fi S	Fi S (P)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (P)
— — — — avec sapin	BB S	BB S (P)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (P)
— — — — avec pin gris	BB PG	BB PG(P)
— — — — avec pin blanc	BB PB	BB PB (P)
— — — — avec pin rouge	BB PR	BB PR (P)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	Bj R	Bj R (P)
Feuillu à essences tolérantes avec pin blanc	Ft Pb	Ft Pb (P)
— — — — avec pin rouge	Ft Pr	Ft Pr (P)
Peuplement avec sapin	Pe S	Pe S (P)
— — — avec pin gris	Pe PG	Pe PG (P)
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (P)
— — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (P)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (P)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (P)
Cédrière avec résineux	Ce R	Ce R (P)
Sapinière résineuse	Sa R	Sa R (P)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (P)
— — — sur station ligneuse	M Ft	M Ft (P)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus :	F
— — à essences intolérantes	Fi
— — à essences tolérantes	Ft
— — à essences variées	Fv
(plantations)	Fp
Bouleau : à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplier :	Pe
Érablière rouge	Er
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er Bb
— — — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — — à peuplier	Er Pe
— — — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er(p)
— — — de bouleau blanc	Bb(p)
— — — de bouleau jaune	Bj(p)
— — — de peuplier	Pe(p)
— — — de peuplier hybride	Pe(h)
— — — de tilleul d'amérique	Tr (p)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	dc
Dénudé et semi-dénudé humide	dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	c dam
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Chablis partiel	cp
Chablis total	ct
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinettes blanches seulement : ⊖ 10 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct
Endoème sévère	e
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	20-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	30-50	50-90
50	41-60	50-70	70-120
70	61-80	70-90	90-150
90	81-100	90-120	120-180
120	101 et plus	120-170	170-220

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	22m	17m	12m	7m	4m	
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

FORÊT INÉQUIENNE

Peuplements majoritairement de tiges entre 0 et 90 ans
Peuplements majoritairement de tiges entre 0 et 90 ans
Peuplements majoritairement de tiges entre 90 et 170 ans
Peuplements majoritairement de tiges entre 170 et 220 ans

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	M
Forte	61 à 75 %	F
Abrupte	76 % et plus	A

Superficie entourée de pentes > 76 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1R1C1D1 (Pr Pg) — déflolation, classe de pente, classe d'âge, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R CE ER B1 — classe de pente, classe d'âge, code de l'origine, densité, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE ROCHETTE
SIGNATURE : Guy Rochette

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/ 86
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 8
Unité de gestion : 86-2
Unité d'aménagement :
Unité de sondage : 2
Mode de tenure ou de gestion : 000 08 06
Bloc d'aménagement :
Concessionnaire ou autres :
Bassin hydrographique : 40304
Bassin primaire :
Bassin secondaire :
Unité de gestion privée :
Municipalité : 98400
Division de recensement :
Municipalité :
Cadastre :
Parcelle : 4525 *
Région écologique : 12a
Municipalité régionale de comté :

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-12	32-F-11	32-F-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-5	32-F-6	32-F-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-4	32-F-3	32-F-2	

32 F/6 S.O.

2